

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Emerging Markets Engagement Fund (LE « COMPARTIMENT ») EST UN COMPARTIMENT DE Cadmos (LE « FONDS »)

Class I (la « Classe ») ISIN: LU1881539768

Le Fonds a nommé FundPartner Solutions (Europe) S.A. en tant que société de gestion.

### Objectifs et politique d'investissement

La stratégie Buy & Care® du Compartiment a pour objectif de battre son indice de référence en recherchant des leaders dont le potentiel de création de valeur est significativement sous-estimé par le marché. Nous engageons le dialogue actionnarial et encourageons les entreprises à progresser ainsi qu'à générer des impacts tangibles sur les principaux enjeux ESG. Ainsi nous renforçons nos convictions et pouvons intégrer à notre analyse la valeur de la durabilité de leur avantage compétitif.

Le Compartiment est géré activement et n'est pas géré par référence à un indice. L'indice de référence du Compartiment est le MSCI Emerging Market Net Return Index (en USD). Il est mentionné exclusivement à des fins de comparaison des performances. Le Compartiment ne reproduit pas l'indice et peut s'écarter de manière significative ou complètement de l'indice de référence.

Le Compartiment a pour objectif d'offrir aux investisseurs la possibilité de participer à la création de valeur générée par les actions d'entreprises de pays émergents.

Le portefeuille sera composé d'une sélection limitée de titres ayant les meilleures perspectives selon le jugement du gérant.

Le gestionnaire prend en compte les risques de durabilité en intégrant les facteurs ESG dans son processus de sélection des investissements du compartiment. En effet, le gérant estime que la prise en compte des facteurs ESG complète l'approche générale liée à la sélection d'actions d'entreprises de qualité avec un horizon de placement à long terme. La prise en compte des facteurs ESG ainsi que les risques de durabilité permet de mieux cerner le profil de risque des entreprises, mais aussi les opportunités qui peuvent être importantes pour leurs activités. Une fois appliqués, les facteurs ESG sont intégrés aux modèles d'évaluation pour les entreprises détenues en tenant compte de leur profil ESG. L'intégration des facteurs ESG permet au gérant d'approfondir sa connaissance des sociétés détenues en termes de risques mais également en termes d'opportunités.

Le Compartiment investira au minimum deux tiers de sa fortune totale/ actifs totaux en actions et toute valeur mobilière assimilable à des actions de sociétés ayant leur siège dans les pays émergents ou membres de l'indice MSCI Emerging Markets, ou qui déploient une activité prépondérante dans l'un ou plusieurs de ces pays.

- Par ailleurs, le Compartiment pourra investir dans d'autres types d'actifs, notamment mais pas exclusivement, dans : des obligations convertibles ou reverses convertibles ou tout autre type de valeur mobilière à revenu

fixe ou variable

- des bons de souscription

- des OPCVM et autres OPCs éligibles selon les critères de l'article (a) (1) (e) des restrictions d'investissement du corps du prospectus pour maximum 10% de ses actifs nets

- des produits structurés, tels que notamment mais pas exclusivement, des obligations, certificats ou toutes autres valeurs mobilières dont le rendement est en relation avec l'évolution d'un indice (y compris volatilité, matières premières, métaux précieux etc.), de valeurs mobilières, métaux précieux et matières premières (uniquement avec règlement espèces), taux, devise ou d'un panier de valeurs mobilières ou tout type d'organisme de placement collectif etc.

Dans un but de couverture ou dans tout autre but, le Compartiment pourra utiliser tout type d'instruments financiers dérivés tels que décrit dans les limites et restrictions définies dans le prospectus. L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter le levier, les coûts et engendrer des risques accrus.

Si le gestionnaire le juge nécessaire et ce dans l'intérêt des actionnaires, le Compartiment pourra détenir des liquidités jusqu'à 100% de ses actifs nets, consistant entre-autre, en des dépôts, des instruments du marché monétaire, des OPC de type monétaire.

#### Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La valeur nette d'inventaire est calculée tous les vendredis. Les ordres d'achat et de vente doivent être envoyés à l'agent de transfert au plus tard à 16h00 deux jours ouvrables bancaires précédant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire.

#### Politique de distribution

La Classe pratique une politique de croissance du capital et réinvestit ses revenus; dès lors, aucun dividende n'est distribué.

#### Devise

La devise de cette Classe est USD.

#### Horizon d'investissement

La durée de placement recommandée est de 2 à 5 ans.

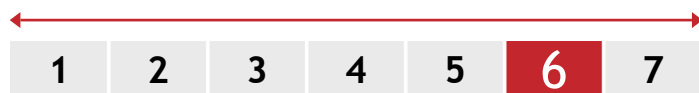
### Profil de risque et de rendement

#### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

#### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



#### Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel repose sur des données historiques et ne saurait constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus basse, correspondant au niveau 1, ne peut pas être considérée comme sans risque.

- Le Compartiment ne fournit aucune mesure de garantie du capital ou de protection des actifs.

#### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le principal objectif du Compartiment est de générer un rendement plus élevé en investissant essentiellement dans des actions et d'autres titres liés à des actions de sociétés du monde entier. En raison de la volatilité intrinsèque plus élevée de ce type d'instrument, le compartiment devrait avoir un profil de risque et de rendement élevé.

#### Risques additionnels

• **Risques de liquidité** : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Il s'agit de titres qu'il n'est pas facile de vendre ou d'échanger contre des espèces sans perte de valeur importante. Une autre raison empêchant la vente rapide de ces titres

est le manque d'investisseurs ou de spéculateurs disposés à les acheter.

• **Risques de contrepartie** : Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le compartiment.

• **Risques de crédit** : Le Compartiment peut investir une part de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolvables, auquel cas les titres perdent tout ou partie de leur valeur.

• **Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés** : Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés créant un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du Compartiment. L'effet de levier créé par certains types de transactions, notamment sur des dérivés, peut limiter la liquidité du compartiment et l'obliger à liquider des positions à des moments défavorables ou l'empêcher d'une autre façon d'atteindre l'objectif prévu.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

• **Risques opérationnels** : Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

• **Risque en matière de Durabilité** : désigne toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance susceptible d'avoir un impact négatif sur les investissements. Le Gérant se base sur l'analyse ESG et les indicateurs du risque climatique pour catégoriser les potentiels Risques en matière de Durabilité. Le niveau des Risques en matière de Durabilité peut fluctuer en fonction des investissements identifiées par le Gérant. Le fond est exposé à un Risque en matière de Durabilité susceptible d'avoir une incidence sur les investissements à long terme.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 5.00% |
| Frais de sortie | 1.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.34% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Ces pourcentages correspondent à des maximums qui pourraient être facturés par des intermédiaires et vous pouvez dans certains cas payer moins. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut être obtenu auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

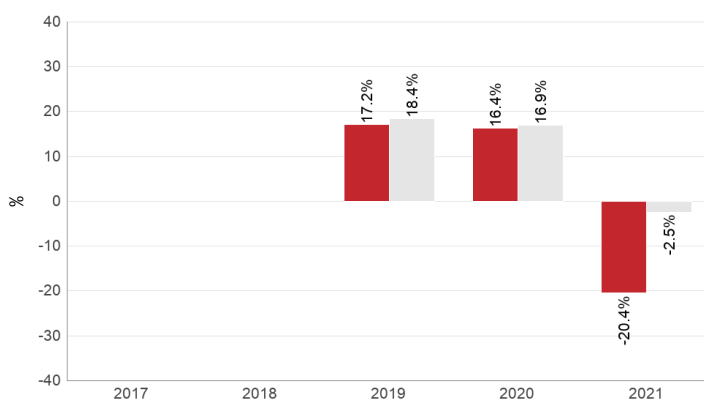
- les commissions de performance (si applicable)
- le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Veillez noter que, en sus des charges décrites ci-dessus, une commission de maximum 0,50% ("spread") peut être prélevée à chaque souscription ou remboursement au profit du Compartiment, afin de couvrir les frais d'investissement, respectivement, de désinvestissement.

Pour tous renseignements supplémentaires sur les frais, veuillez-vous reporter à la section du prospectus de ce Compartiment qui traite des frais ; ce prospectus est disponible aux adresses [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net) et [www.ppt.ch](http://www.ppt.ch) ou auprès de la société de gestion.

## Performances passées

■ Classe I (LU1881539768)  
■ MSCI Emerging Market Net Return Index (en USD)



Veillez prendre note que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais à l'exception des frais d'entrée/de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

La Classe a été lancée le 04/10/2018.

La performance passée a été calculée en USD.

## Informations pratiques

### Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

### Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

### Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

### Représentant en Suisse

FundPartner Solutions (Suisse) S.A., 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse

### Agent payeur en Suisse

Banque Pictet & Cie S.A., 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse

**Informations supplémentaires:** Des informations plus détaillées sur ce Compartiment, telles que le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de l'administration centrale, des distributeurs, de la Société de gestion, en ligne sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com) ou [www.ppt.ch](http://www.ppt.ch) ou auprès du représentant en Suisse.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet [www.group.pictet/fps](http://www.group.pictet/fps). Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

### Publication des prix

La valeur liquidative par action est disponible à l'adresse [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net) et auprès de la société de gestion.

### Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur vos investissements. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

### Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

### Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action d'une classe d'un compartiment en actions d'une autre classe d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions requises pour accéder à la classe d'actions cibles soient remplies pour cette classe, sur la base de leur valeur nette d'inventaire respective calculée à la date de valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les frais liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus.

### Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Classe d'un des compartiments du Fonds. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.